

Information parents terminale PARCOURSUP 2022

Janvier 2022

Déroulé de la séquence d'information

- 1. Présentation générale du dispositif PARCOURSUP**
- 2. Etape 1 : ouverture de la plateforme – informations sur les formations**
- 3. Etape 2 : formulation des vœux**
 - A. Échéances
 - B. Éléments du dossier
 - C. Inscription des vœux
- 4. Analyse des dossiers**
- 5. Etape 3 : Réponses aux candidats**
 1. Mode de communication
 2. Types de réponses
 3. « Points d'étape »
 4. inscriptions

1. Présentation générale du dispositif PARCOURSUP et calendrier

21 Décembre => 20 Janvier 2022



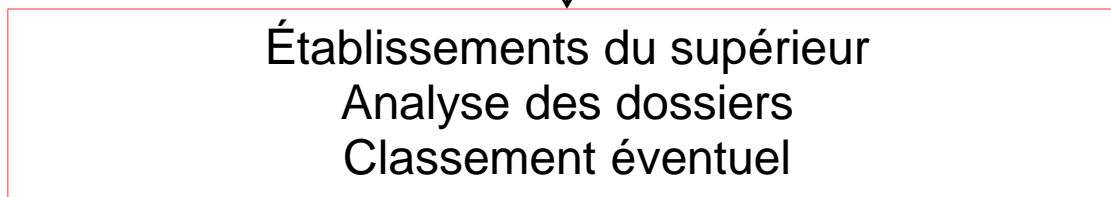
Offres de formation
Établissements du supérieur

20 Janvier => **29 Mars 2022**



Demande des élèves

7 avril 2022 : finalisation et validation du dossier



Réponses aux Candidatures
Et



Choix par les élèves



Etape 1

Site d'information <https://www.terminales2021-2022.fr/>

Un site dédié à l'orientation et
PARCOURSUP

- Découvrir les filières de formation de l'enseignement supérieur
- Découvrir des métiers et les parcours jusqu'à l'insertion professionnelle
- Connaître les caractéristiques des filières les plus demandées (STAPS, Droit, Psychologie, études de santé...) et les opportunités des filières d'avenir
- Échanger par chat, mail ou téléphone avec des conseillers

The screenshot displays the website's navigation bar with five steps:

- ÉTAPE 1**: J'explore les possibles. Includes links: 10 conseils pour s'orienter, Que faire après le bac ?, Info filières, Découvrir le monde professionnel, Rechercher un métier, Questionnaires d'auto-évaluation.
- ÉTAPE 2**: Je découvre les formations et les parcours.
- ÉTAPE 3**: J'approfondis certaines filières pour éclairer mes choix.
- ÉTAPE 4**: Je souhaite en parler.
- ÉTAPE 5**: Je prépare mon entrée dans le supérieur.

Informations générales sur l'orientation en post bac



Etape 1

Site d'information <https://www.parcoursup.fr/>

Informations sur les offres de formations présentes sur PARCOURSUP 2022

Le site d'information

Parcoursup.fr :

pour s'informer sur le fonctionnement de chaque étape de la procédure, de l'inscription sur la plateforme à l'admission dans la formation choisie

pour consulter les formations disponibles via un moteur de recherche amélioré (version adaptée aux tel. portables) permettant d'accéder à **plus de 19 500 formations**

La très grande majorité des formations reconnues par l'Etat, y compris celles en apprentissage, sont désormais disponibles sur Parcoursup.

La FAQ (Foire Aux Questions) répond à de très nombreuses questions ...

The screenshot shows the Parcoursup website header with the French Republic logo and the Parcoursup logo. Navigation links include 'C'est quoi?', 'Calendrier', 'Rechercher une formation', 'FAQ', and 'Parcours+'. Social media icons for Facebook, Twitter, Instagram, and YouTube are also present.

The main content area features a timeline with four stages:

- 21 DÉCEMBRE - 20 JANVIER**: Découvrir les formations
- 20 JANVIER - 29 MARS INCLUS**: S'inscrire et ajouter ses vœux
- 30 MARS - 7 AVRIL INCLUS**: Compléter son dossier et confirmer ses vœux
- 2 JUIN - 15 JUILLET**: Phase d'admission principale

Below the timeline, three main actions are highlighted:

- Je m'informe sur les filières, les formations et leurs débouchés sur Terminales2021-2022.fr** (with a 'Visiter le site' link)
- Je participe aux salons de l'orientation et j'échange sur mon projet** (with sub-points: 'avec mon professeur principal si je suis lycéen' and 'avec le service orientation de mon établissement si je suis étudiant')
- Je recherche des formations sur Parcoursup** (with sub-point: 'Plus de 19 500 formations présentent leurs programmes, leurs attendus et leurs critères d'examen des vœux')

A search button labeled 'Chercher une formation' is located at the bottom right of the interface.



Etape 1

Site d'information <https://www.parcoursup.fr/>

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE **parcoursup**
Liberté
Égalité
Fraternité

Recherche des formations

Veillez entrer votre recherche par mots clés, par exemple "licence chimie Toulouse" ou "pass Limoges"

Effacer les filtres

Plus de 10 000 formations consultables dans cette zone géographique.

Trier par

Taux d'accès: 8%

Types d'établissement

- Etablissements Publics 11677/12264
- Etablissements Privés 5186/5285

Apprentissage

- Formations en apprentissage 4443/4511
- Formations hors apprentissage 12420/13038

Types de formation

- BTS - BTSa - BTSM 8488/8837
- C.M.I - Cursus Master en Ingénierie 79
- CPGE 924/963
- DCG 101/109
- DEUST 59
- Diplômes d'université ou d'établissement 72/75
- Etudes de santé 1415/1505
- Formation aux métiers du sport 232/240
- Formations professionnelles 241/247

Université Paris - Est - Créteil Val de Marne UPEC - Antenne de Sénart (Lieuxaint - 77)
Licence - Double diplôme - Licence Economie et gestion - Double diplôme Licence Management international - Diplôme universitaire Compétences en management - site de Sénart
Voir la fiche Formations similaires
Général 100% Techno 0% Pro 0%

CFAA de de Meurthe et Moselle (Maizéville - 54)
BTS - Agricole - productions animales - en apprentissage
Voir la fiche Formations similaires
Général 20% Techno 50% Pro 30%

INSTA (Paris 5e Arrondissement - 75)
BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage
Voir la fiche Formations similaires
Général 9% Techno 27% Pro 64%

CFA DES INDUSTRIES DE L'ADOUR (Lanne - 65) III
BTS - Production - Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle - en apprentissage
Voir la fiche Formations similaires
Général 0% Techno 0% Pro 100%

CFPPA de Brie Comte Robert (77)
Certificat de Spécialisation Agricole - Arboriste-élagueur - en apprentissage

Ce site utilise des cookies. En poursuivant votre navigation sur ce site, vous en acceptez l'utilisation. En savoir plus



Etape 1

Site d'information <https://www.parcoursup.fr/>

Pour chaque formation, des informations essentielles pour mieux connaître leur contenu, identifier les débouchés professionnels et évaluer la pertinence de vos choix :

Informations fournies pour chaque formation :

- Contenu et organisation des enseignements
- Attendus (connaissances et compétences pour réussir dans la formation)
- Critères généraux d'examen des vœux
- Le rapport public d'examen de vœux session antérieure
- L'existence ou non de modalités particulières d'examen (concours écrit, entretiens de sélection) et le tarif éventuellement associé
- Nombre de candidats et nombre d'admis en 2021
- Dates des journées portes ouvertes ou des journées d'immersion
- Des contacts utiles : référent handicap, responsable pédagogique, étudiants ambassadeurs
- Le taux minimum de lycéens boursiers en 2021

D'autres informations fournies pour chaque formation :

- Le nombre de places proposées cette année
- Les taux de passage en 2^{ème} année et de réussite selon le bac, des débouchés et des taux d'insertion professionnelle
- Le secteur géographique (pour les licences)

Exemple : filière CPGE MPSI - BERTHOLLET

Fiche PARCOURSUP

Rapport public



Etape 2

S'inscrire, formuler ses vœux et finaliser son dossier....

➤ **Du 20 janvier 2022 au 29 mars 2022: formulation des vœux**

ATTENTION : à partir du mercredi 30 mars 2022, impossibilité d'inscrire de nouveaux vœux

➤ **Du 30 mars 2022 au 7 avril 2022 : finalisation des dossiers et confirmation des vœux**

ATTENTION : les dossiers ne seront pas recevables à partir du vendredi 8 avril 2022 si il ne sont pas complets et confirmés



Etape 2

S'inscrire, formuler ses vœux et finaliser son dossier....

- > **Une adresse mail valide et consulter régulièrement** : pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier
- > **L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel) : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat

Important : renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme. Les parents ou tuteurs légaux peuvent également renseigner leur numéro de portable et adresse mail pour recevoir les mêmes alertes Parcoursup.



Etape 2

S'inscrire, **formuler ses vœux** et finaliser son dossier....

➤ Formulation des vœux :

- Non classés ;
- Pour des formations sélectives ou non sélectives
- Jusqu'à 10 vœux sous statut étudiants et 10 vœux sous statut apprentissage
- Notion de vœux multiples (CPGE, BTS, BUT notamment) :
 - Un même vœu peut comporter jusqu'à 10 sous-vœux ;
 - Un vœu pour un type de formation et une filière
 - Un sou-vœu pour une localisation géographique
 - Le nombre total de sous-vœux est limité à 20
- Certaines formation ne sont pas limités en nombre de sous-vœux (IEP, réseaux d'écoles d'ingénieur ou de commerce,...)



➤ Notion de secteur géographique :

- **Formations sélectives** : pas de sectorisation géographique
- **Formation non-sélectives** (Licences, PASS) :
 - > Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent dans leur académie ou en dehors. Lorsque la licence ou le PASS est très demandé, **une priorité au secteur géographique (généralement l'académie) s'applique** : un pourcentage maximum de candidats résidant en dehors du secteur géographique est alors fixé par le recteur.
 - > L'indication du secteur est affichée aux candidats. Les pourcentages fixés par les recteurs seront affichés sur Parcoursup avant le début de la phase d'admission



Etape 2

S'inscrire, **formuler ses vœux** et finaliser son dossier....

➤ Notion de secteur géographique :

- **Formations sélectives :** pas de sectorisation géographique
- **Formation non-sélectives** (Licences dont Licences « Accès Santé » LAS, Parcours d'Accès Spécifique Santé PASS, Parcours Préparatoires au Professorat des Ecoles PPE)
:
 - Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent dans leur académie ou en dehors. Lorsque la licence ou le PASS est très demandé, **une priorité au secteur géographique (généralement l'académie) s'applique** : un pourcentage maximum de candidats résidant en dehors du secteur géographique est alors fixé par le recteur.
 - L'indication du secteur est affichée aux candidats. Les pourcentages fixés par les recteurs seront affichés sur Parcoursup avant le début de la phase d'admission
- **Exception :** Les candidats qui souhaitent accéder à une mention de licence qui n'est pas dispensée dans leur académie de résidence sont considérés comme « résidant dans l'académie » où se situe la licence demandée



➤ Demande de césure: possibilité de suspendre temporairement sa formation

- Demande non connue lors de l'examen des vœux ;
- N'est pas accordée de droit ;
- Permet de conserver sa place pour la rentrée suivante (ne pas nécessiter de refaire la procédure PARCOURSUP l'année suivante)



Etape 2

S'inscrire, **formuler ses vœux** et finaliser son dossier....

Fin de saisie des vœux : mardi 29 mars 2022 (23h59....)

**Si un vœu n'est pas enregistré avant le 30 mars,
Il ne sera pas possible de le rajouter après....**



Etape 2

S'inscrire, formuler ses vœux et **finaliser son dossier....**

➤ **Éléments du dossier à charge des élèves :**

- Rubrique «**Projet de formation motivé**»
- Rubrique «**préférences et autres projets**» (Informations confidentielles non connues des établissements demandés, utile aux commissions d'accès à l'enseignement supérieur en cas de sollicitation suite à une absence de proposition de PARCOURSUP)
- **Pièces complémentaires** qui peuvent être demandées par certaines formations

- Rubrique facultative «**Activités et centres d'intérêts**» (en complément d'information)
- Rubrique facultative «**demande de césure**»

- **L'attestation de passation du questionnaire pour les vœux en licence de droit et sciences**
 - Obligatoire pour les candidats qui formulent des vœux en licence de Droit ou dans les licences de Sciences ;
 - Pas de transmission des résultats du questionnaire aux universités ;
 - Attestation de passation à télécharger et à joindre au dossier avant le 7 avril 2022 23h59
 - Accessible à partir du 20 janvier 2022



Etape 2

S'inscrire, formuler ses vœux et **finaliser son dossier....**

➤ **Éléments du dossier à charge des établissements :**

- Bulletins scolaires et appréciations des 3 trimestres de 1^{ère} et des 2 premiers trimestres de terminale
- Notes des épreuves communes (pour cette année, remplacée par les moyennes de bulletins scolaires)
- Notes des épreuves anticipées (pour cette année, remplacée par les moyennes de bulletins scolaires)
- Notes des épreuves finales des deux enseignements de spécialité de terminale
- **Fiche « Avenir » (consultable à partir du 2 juin 2022 par les élèves)**
 - Résultats en terminale ;
 - Positionnement et appréciation dans chaque matière ;
 - Appréciations des professeurs ;
 - Avis du chef d'établissement ;



Etape 2

Pour information, % des notes du bac qui remontent dans le dossier PARCOURSUP

Pour histoire géographie / LVA / LVB / enseignement scientifique : 6 % du bac sur 5 périodes (2 semestres de 1^{ère}, 3 trimestres de terminale => chaque période représente 1,2 %
Donc pour PARCOURSUP :
3 X 1,2% de première
2 X 1,2% de terminale
=> 4,8 % qui remontent

	PARCOURSUP > 2022	PARCOURSUP < 2021
Français écrit	5%	5%
français oral	5%	5%
spécialité 1	16%	
spécialité 2	16%	
spécialité 3	8%	
histoire géographie	4,80%	
LVA	4,80%	
LVB	4,80%	
enseignement scientifique	4,80%	
EMC	1,60%	
TPE	5%	5%
Total en % bac qui remonte dans PARCOURSUP	70,8%	15%

% du bac restant pour le 3^{ème} trimestre de terminale et les épreuves de juin

grand oral	10%
philosophie	8%
histoire géographie	1,20%
LVA	1,20%
LVB	1,20%
enseignement scientifique	1,20%
EMC	0,40%
EPS	6%



Etape 2

S'inscrire, formuler ses vœux et **finaliser son dossier....**

- Confirmation possible des vœux uniquement lorsque le bulletin du 2^{ème} trimestre est remonté par l'établissement dans PARCOURSUP
- Fin de confirmation des vœux : jeudi 7 avril 2022 (23h59)

**Si un vœu n'est pas confirmé avant le 8 avril,
le vœu ne sera pas examiné par la formation**

**Fin de l'étape 2 : plus d'actions par les élèves ou
l'établissement d'origine.....**



Etude des dossiers des élèves

➤ Du 13 avril au 20 mai 2022 :

- Analyse des dossiers par les établissements du supérieur :
 - Éléments d'analyse décrits dans PARCOURSUP
- Dans les formations sélectives (classe prépa, BUT, BTS, écoles, IFSI...)
 - L'admission se fait sur dossier et, dans certains cas, en ayant recours, en plus ou en lieu et place du dossier, à des épreuves écrites et/ou orales dont le calendrier et les modalités sont connus des candidats.
- Dans les formations non sélectives (licences et PASS)
 - Un lycéen peut accéder à la licence de son choix à l'université, dans la limite des capacités d'accueil : si le nombre de vœux reçus est supérieur au nombre de places disponibles, la commission d'examen des vœux étudie les dossiers et vérifie leur adéquation avec la formation demandée afin de les classer
 - L'université peut conditionner l'admission (réponse « oui-si ») d'un candidat au suivi d'un dispositif de réussite (remise à niveau, tutorat...) afin de l'aider et de favoriser sa réussite
- Certaines formations organisent des épreuves écrites et/ou orales de sélection
- Priorité dans certaines formations pour certaines filières d'origine
 - Ex : en BTS, selon les formations demandées, des % de bacheliers professionnels, technologiques et généraux peuvent être imposés
- Priorité dans certaines formations pour les élèves bénéficiaires d'une bourse de l'éducation nationale



Etape 3 : consulter les réponses des formations et faire ses choix

Réponses le 2 juin 2022

Communication des réponses :

- par mail ;
- Par SMS ;
- par notification sur l'application Parcoursup préalablement installée sur son portable ;
- dans la messagerie intégrée au dossier candidat .

Info : les parents seront également prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail et leur numéro de portable sur la plateforme / dossier candidat / profil

Les dates limites pour accepter ou refuser une proposition sont affichées clairement dans le dossier candidat.

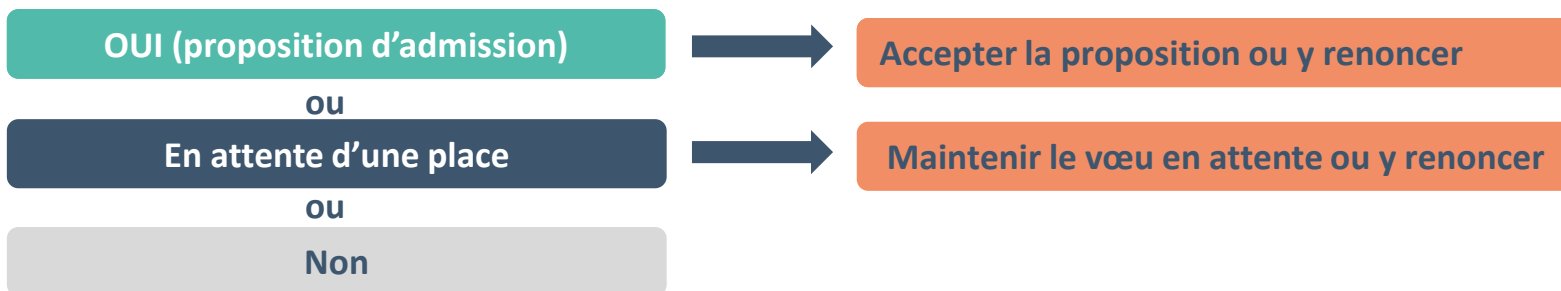
Si le candidat ne répond pas dans les délais, ses propositions d'admission (sauf celle éventuellement déjà acceptée) et ses vœux en attente sont considérés comme abandonnés



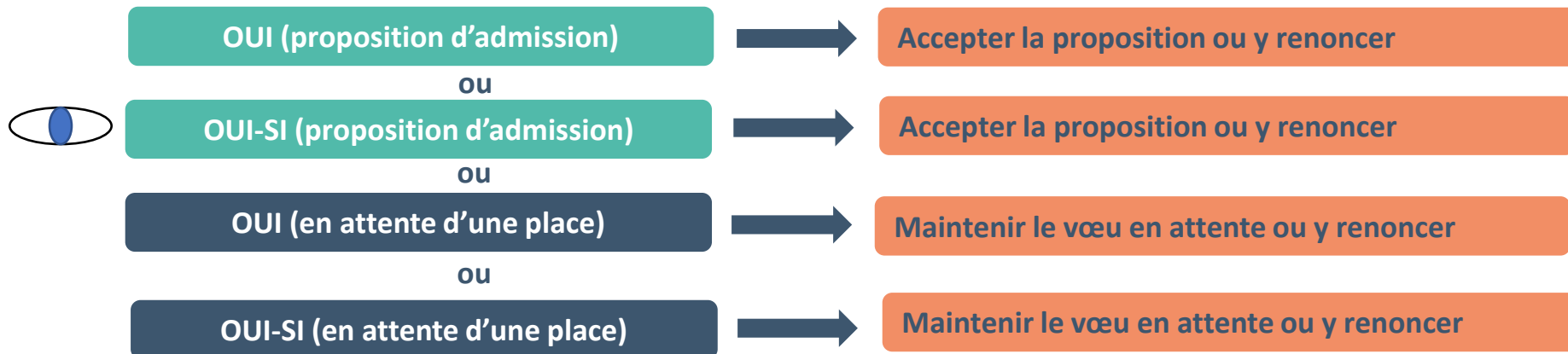
Etape 3 : consulter les réponses des formations et faire ses choix

➤ 2 juin 2022 :

- Réponses données pour chaque vœu et sous-vœu ;
- 3 types de réponses :
 - **Pour les formations sélectives :**



➤ Pour les formations non sélectives :



Etape 3 : consulter les réponses des formations et faire ses choix

Proposition OUI-SI

le lycéen se voit proposer un **parcours de formation personnalisé** pour se renforcer dans les compétences attendues et se donner toutes les chances de réussir.

Selon les formations, cela peut être une proposition de licence en 4 ans, d'année propédeutique, de cours de soutien ou méthodologique obligatoire en première année (sans augmentation du nombre d'année pour la licence)...

Chaque université et / ou formation propose son propre système.



Etape 3 : consulter les réponses des formations et faire ses choix

Plusieurs possibilités de réponses :

- 1 - Plusieurs propositions d'admission et des propositions en attente



- 2 - Une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente



- 3 - Que des réponses « en attente »



- 4 - Que des réponses négatives (dans le cas où il n'a formulé que des vœux pour des formations sélectives)



Option de répondeur automatique facultatif :

- A partir du 2 juin 2022, classement préférentiel des vœux « en attente »
- Parcoursup gèrera automatiquement en fonction des places libérées et de l'ordre des vœux



Etape 3 : consulter les réponses des formations et faire ses choix

1 - Plusieurs propositions d'admission et des propositions en attente

Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente

- Il doit faire un choix **en acceptant une seule proposition** et ce faisant renoncer aux autres qu'il a reçues pour ne pas monopoliser les places
- **S'il souhaite maintenir ses vœux en attente, il doit l'indiquer sur Parcoursup.**
- **S'il ne fait rien** après avoir accepté une proposition, cela signifie qu'il **renonce à ses vœux** en attente et **ils sont supprimés automatiquement**
- Il consulte les modalités d'inscription administrative de la formation acceptée



Étape 3 : consulter les réponses des formations et faire ses choix

2 - Une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente

- Il accepte la proposition (ou y renonce)
- S'il **souhaite maintenir ses vœux en attente**, il doit l'indiquer sur Parcoursup.
- S'il **ne fait rien** après avoir accepté une proposition, cela signifie **qu'il renonce à ses vœux en attente et ils sont supprimés automatiquement**
- Il consulte les modalités d'inscription administrative de la formation acceptée



Etape 3 : consulter les réponses des formations et faire ses choix

3 - Que des réponses « en attente »

- des places vont se libérer au fur et à mesure que les autres candidats vont renoncer à leurs propositions



Étape 3 : consulter les réponses des formations et faire ses choix

4 - Que des réponses négatives (dans le cas où il n'a formulé que des vœux pour des formations sélectives)

- dès le 2 juin, il peut demander un conseil ou un accompagnement, individuel ou collectif, dans son lycée ou dans un CIO pour envisager d'autres choix de formation et formuler des nouveaux vœux **en phase complémentaire** dès le 23 juin 2022.

La phase complémentaire :

- La phase complémentaire offre aux candidats la possibilité de formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux pour des formations qui ont des places disponibles. Elle débute le 23 juin 2022
- Elle concerne en priorité les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission en **phase principale** : les candidats qui n'ont reçu que des réponses négatives à leurs vœux le 2 juin 2022 et les candidats qui sont « en liste d'attente » pour tous leurs vœux.



Etape 3 : les inscriptions administratives

Après avoir accepté la proposition d'admission de son choix, le futur étudiant doit effectuer son inscription administrative dans l'établissement qu'il va intégrer

- Si vœu accepté de manière définitive **avant le 11 juillet 2022** :
 - inscription administrative avant le **13 juillet 2022** (12h00) pour les inscriptions dans des **établissements scolaires** ;
 - inscription administrative avant le **20 juillet 2022** (12h00) pour les inscriptions dans les **autres établissements** ;

- Si vœu accepté de manière définitive **entre le 12 juillet et le 21 août 2022**: inscription administrative avant le **26 août 2021** (12h00)

NE PAS S'INSCRIRE DANS LES TEMPS ET MODALITES PREVUS PAR LA FORMATION PEUT ETRE CONSIDERE COMME UNE DEMISSION ET ENTRAINER LA PERTE DE LA PROPOSITION D'ADMISSION

Si le futur étudiant **s'inscrit dans un établissement proposant des formations en dehors de Parcoursup**, il doit **obligatoirement télécharger sur la plateforme une attestation de désinscription ou de non inscription** sur Parcoursup





Merci pour votre attention

Notion de secteur géographique

Le secteur géographique dépend de l'adresse de votre domicile renseignée lors de votre inscription sur Parcoursup. Si vous êtes scolarisé en terminale, **le secteur géographique dépend de l'adresse du domicile de vos représentants légaux en général pré-renseignée lors de l'inscription sur Parcoursup, par votre établissement scolaire.** Les adresses de vos deux représentants légaux sont prises en compte lorsque ces adresses ne sont pas situées dans le même secteur.

Si un changement intervient dans votre situation familiale en cours d'année, signalez-le à votre chef d'établissement pour que votre ou vos nouvelles adresses soient prises en compte. Pour la session 2022 de Parcoursup, vous pourrez faire ce signalement jusqu'au **13 mai 2022**. Il vous faudra fournir une attestation.

Notion de secteur géographique

Outre les candidats ayant leur domicile dans l'académie - qui constitue dans l'essentiel des cas le secteur géographique de recrutement - , sont également considérés comme « résidant dans l'académie » où se situe la licence demandée :

- les candidats qui souhaitent accéder à une mention de licence qui n'est pas dispensée dans leur académie de résidence. (l'exception n'est pas applicable pour PASS, deux modalités d'accès aux études de santé étant prévues)
- les candidats ressortissants français ou ressortissants d'un État membre de l'Union européenne qui sont établis hors de France
- les candidats préparant ou ayant obtenu le baccalauréat français dans un centre d'examen à l'étranger



Notion de secteur géographique

Outre les candidats ayant leur domicile dans l'académie - qui constitue dans l'essentiel des cas le secteur géographique de recrutement - , sont également considérés comme « **résidant dans l'académie** » où se situe la licence demandée :

- **les candidats qui souhaitent accéder à une mention de licence qui n'est pas dispensée dans leur académie de résidence. (l'exception n'est pas applicable pour PASS, deux modalités d'accès aux études de santé étant prévues)**
- les candidats ressortissants français ou ressortissants d'un État membre de l'Union européenne qui sont établis hors de France
- les candidats préparant ou ayant obtenu le baccalauréat français dans un centre d'examen à l'étranger



Étape 3 : consulter les réponses des formations et faire ses choix

ATTENTION : PROJET D'ARRETE 2022

DELAIS DE REPONSE :

- Afin de permettre la libération de places qui seraient bloquées en attente de réponses, des délais sont imposés pour les réponses ;
- **le 2 juin 2022 : Réponse avant le 6 juin 23h59**
- **Le 3 et 4 juin 2022 : Réponse avant le 6 juin 2022 23h59**
- **A partir du 5 juin 2022 jusqu'au 14 juillet , réponse à J + 1 (2 jours pour répondre)**
 - Exemple : proposition le 7 juin, réponse pour le 8 juin 23h59 maximum



Vœux / sous-vœux : exemple

➤ **Vœu 1** : CPGE MPSI

- Sous-vœu 1 : Lycée Berthollet (avec / sans internat = 1 seul sous-vœux)
- Sous-vœu 2 : Lycée Champollion (avec / sans internat = 1 seul sous-vœux)
- Sous-vœu 3 : Lycée Vaugelas (avec / sans internat = 1 seul sous-vœux)
- Sous-vœu 4 : Lycée Vernet (avec / sans internat = 1 seul sous-vœux)

➤ **Vœu 2** : CPGE PCSI

- Sous-vœu 5 : Lycée Berthollet (avec / sans internat = 1 seul sous-vœux)
- Sous-vœu 6 : Lycée Champollion (avec / sans internat = 1 seul sous-vœux)
- Sous-vœu 7 : Lycée Vaugelas (avec / sans internat = 1 seul sous-vœux)
- Sous-vœu 8 : Lycée Vernet (avec / sans internat = 1 seul sous-vœux)

➤ **Vœu 3** : BUT Mesures physiques / IUT Annecy

➤ **Vœux 4** : licence physique – chimie / Université Savoie Mont blanc

➤ **Donc 4 vœux et 8 sous-vœux utilisés => restent 6 vœux disponibles et 12 sous-vœux**

- Cas particulier de la filière CPGE ECG : plusieurs binômes possibles mais quel que soit le nombre de binômes demandés dans un même établissement, cela ne comptera que comme un seul sous vœu (exemple : CPGE ECG Berthollet – demande 1 : math approfondi + Economie Sociologie / demande 2 : math approfondi + histoire géographie géopolitique => ces 2 demandent constituent 1 seul sous-vœu)

